

## Séances plénières

- **MARDI 19 JUILLET 2011 MATIN (045), APRÈS-MIDI (46)**  
**MERCREDI 20 JUILLET 2011 APRÈS-MIDI (047)**

### **PROJETS DE LOI ET PROPOSITIONS**

---

1. Proposition de loi (Mesdames Leen Dierick, Liesbeth Van der Auwera et Nahima Lanjri et M. Jef Van den Bergh) modifiant la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, n<sup>os</sup> 1603/1 à 4.

*Les rémunérations variables et les indemnités de départ pour la haute direction des entreprises cotées en bourse et des entreprises publiques autonomes doivent être reprises dans des conventions conclues avec les administrateurs et la direction. Selon les auteurs, cette réglementation n'est toutefois pas encore applicable aux trois entreprises ferroviaires. Par le biais de cette proposition de loi, elles entendent remédier à cette anomalie.*

La proposition de loi n° 1603 est adoptée par l'unanimité des 136 voix

2. Proposition de loi (MM. Jef Van den Bergh, Ronny Balcaen et Peter Dedecker, Mmes Valérie Déom, Leen Dierick, Maggie De Block et Valérie De Bue et MM. David Geerts et Christophe Bastin) modifiant la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques en ce qui concerne l'accessibilité des services d'urgence, n<sup>os</sup> 1265/1 à 5.

*Cette proposition de loi vise à accroître l'accessibilité des services d'urgence pour les utilisateurs handicapés.*

La proposition de loi n° 1265 est adoptée par l'unanimité des 135 voix

3. - Proposition de résolution (MM. Peter Vanvelthoven et Patrick Dewael, Mme Liesbeth Van der Auwera et M. Peter Luyks) relative à l'établissement d'un calendrier concret de négociations avec l'Allemagne et les Pays-Bas sur la réactivation du Rhin de fer et la désignation du premier ministre pour mener ces négociations, n<sup>os</sup> 1476/1 à 5.  
- Proposition de résolution (MM. Peter Luykx, Steven Vandeput, Jan Jambon, Bert Schoofs et Bert Wollants et Mmes Karolien Grosemans et Veerle Wouters) relative à l'établissement d'un calendrier concret de négociations avec l'Allemagne et les Pays-Bas sur la réactivation du Rhin de fer et la désignation du premier ministre pour mener ces négociations, n<sup>os</sup> 1242/1 à 4.

La proposition de résolution n° 1476 est adoptée par 122 voix et 13 abstentions

4. Proposition de loi (Mmes Nahima Lanjri, Sonja Becq, Leen Dierick, Catherine Fonck et Myriam Delacroix-Rolin) insérant un article 74/9 dans la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, en ce qui concerne l'interdiction de détention d'enfants en centres fermés, n<sup>os</sup> 326/1 à 8.

*La présente proposition de loi concerne les étrangers dont le ménage compte des enfants mineurs. Le point de départ des auteurs est le suivant: ni les familles qui arrivent en Belgique, ni celles qui y résident déjà ne peuvent être placées dans un centre fermé. La possibilité - fût-ce en la limitant à une période aussi courte que possible - de maintenir une famille avec enfants mineurs à la frontière en vue de l'enregistrement, de l'obtention d'informations et d'autres formalités administratives, est maintenue.*

La proposition de loi n° 326 est adoptée par 91 voix contre 45 et 1 abstention

5. Proposition de recommandations relative au harcèlement au travail, n<sup>os</sup> 1671/1 et 2.

La proposition de recommandation n° 1671 est adoptée par l'unanimité des 135 voix

6. Proposition de loi (MM. Servais Verherstraeten, Hendrik Bogaert, Guy Coème, Christophe Bastin et Philippe Goffin et Mme Gwendolyn Rutten) modifiant la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, n<sup>os</sup> 1618/1 à 4.

*Cette proposition de loi vise à octroyer au Service public fédéral Finances la qualité d'autorité de contrôle en ce qui concerne les services financiers postaux de bpost dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme.*

La proposition de loi n° 1618 est adoptée par 107 voix et 27 abstentions

7. - Proposition de loi (MM. Daniel Bacquelaire et Herman De Croo, Mme Catherine Fonck et MM. Damien Thiéry et Philippe Goffin) modifiant la loi-programme du 23 décembre 2009 en ce qui concerne l'aide à l'agriculture, n<sup>os</sup> 1561/1 à 4.  
- Proposition de loi (M. Josy Arens et Mme Catherine Fonck) modifiant la loi-programme du 23 décembre 2009, visant à prolonger les mesures fiscales prises pour le secteur agricole suite à la crise de 2009, n<sup>os</sup> 1562/1 et 2.

*Étant donné les difficultés rencontrées par les agriculteurs suite aux circonstances climatiques difficiles (sécheresse suivie, en certains endroits, par des tempêtes de grêle), la proposition de loi entend prolonger des mesures d'aide à l'agriculture déjà prévues auparavant.*

La proposition de loi n° 1561 est adoptée par l'unanimité des 138 voix

8. - Proposition de loi (M. Raf Terwingen, Mmes Sonja Becq et Leen Dierick, MM. Jef Van den Bergh et Thierry Giet, Mmes Sarah Smeyers et Sabien Lahaye-Battheu et MM. Renaat Landuyt, Olivier Maingain et Stefaan Van Hecke) modifiant la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat, en ce qui concerne les conditions de nomination du notaire, n<sup>os</sup> 1599/1 à 3.
- Proposition de loi (M. Laurent Louis) modifiant l'article 35, § 3, 1<sup>o</sup>, de la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat et l'article 95, § 4, alinéa 3, 4<sup>o</sup>, du Code électoral, n<sup>os</sup> 1617/1 et 2.

*À l'heure actuelle, seuls des Belges peuvent devenir notaires en Belgique. Pour mettre la loi en conformité avec la réglementation européenne, les auteurs proposent d'étendre la condition de nationalité aux ressortissants de tous les États membres de l'Union européenne.*

La proposition de loi n° 1599 est adoptée par l'unanimité des 137 voix

9. Projet de loi modifiant le Code d'instruction criminelle et la loi du 22 mars 1999 relative à la procédure d'identification par analyse ADN en matière pénale, n<sup>os</sup> 1504/1 à 4.
- Proposition de loi (MM. Filip De Man, Gerolf Annemans, Bert Schoofs et Peter Logghe) étendant le système du prélèvement obligatoire de l'ADN chez certains groupes de condamnés, n<sup>os</sup> 1095/1 et 2.

Le projet de loi n° 1504 est adopté par 126 voix et 12 abstentions

10. Proposition de loi (M. Servais Verherstraeten, Mme Sonja Becq, M. Raf Terwingen, Mme Carina Van Cauter et M. Thierry Giet) modifiant le Code pénal social et la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, n<sup>os</sup> 1658/1 à 5.

*Cette proposition de loi vise à mieux harmoniser les amendes prévues dans la législation INAMI et dans le Code pénal social. Elle supprime ainsi un recoupement qui était apparu lors de l'introduction du Code pénal social.*

La proposition de loi n° 1658 est adoptée par l'unanimité des 138 voix

11. Projet de loi modifiant le Code d'instruction criminelle et la loi du 20 juillet 1990 relative à la détention préventive afin de conférer des droits, dont celui de consulter un avocat et d'être assistée par lui, à toute personne auditionnée et à toute personne privée de liberté, n<sup>os</sup> 1279/10 à 13.

Le projet de loi n° 1279 est adopté par 79 voix contre 20 et 39 abstentions

12. - Proposition de loi (Mmes Karine Lalieux, Sophie De Wit et Marie-Christine Marghem, MM. Raf Terwingen, Renaat Landuyt, Olivier Deleuze et Stefaan Van Hecke, Mme Carina Van Cauter et M. Christian Brotcorne) modifiant la législation en ce qui concerne l'amélioration de l'approche des abus sexuels et des faits de pédophilie dans une relation d'autorité, n<sup>os</sup> 1639/1 à 4.

- Proposition de loi (Mme Alexandra Colen et MM. Bert Schoofs, Gerolf Annemans et Peter Logghe) modifiant la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale en vue de fixer à cinquante ans le délai de prescription de certains délits commis à l'égard de mineurs, n<sup>os</sup> 919/1 et 2.
- Proposition de loi (MM. Bert Schoofs et Gerolf Annemans, Mmes Alexandra Colen et Annick Ponthier et M. Peter Logghe) réprimant plus sévèrement sur le plan pénal les abus sexuels commis sur des mineurs d'âge, n<sup>os</sup> 1478/1 et 2.
- Proposition de loi (MM. Bert Schoofs, Gerolf Annemans et Peter Logghe) modifiant le Code pénal en ce qui concerne l'attentat à la pudeur par le biais de l'internet, n<sup>os</sup> 1479/1 et 2.

*La présente proposition de loi vise à couler en une proposition de loi concrète les différentes recommandations formulées par la "commission spéciale relative au traitement d'abus sexuels et de faits de pédophilie dans une relation d'autorité, en particulier au sein de l'Église" dans son rapport final du 31 mars 2011.*

La proposition de loi n° 1639 est adoptée par 127 voix et 8 abstentions

13. - Proposition de loi (M. Christian Brotcorne, Mme Sonja Becq, MM. Stefaan Van Hecke et Ronny Balcaen et Mmes Marie-Christine Marghem et Sabien Lahay-Battheu) portant création d'un tribunal de la famille et de la jeunesse, n<sup>os</sup> 682/1 à 16.
  - Proposition de loi (Mme Sonja Becq, M. Raf Terwingen, Mme Liesbeth Van der Auwera et M. Servais Verherstraeten) modifiant la législation en ce qui concerne l'accès des mineurs à la justice et instituant les avocats des mineurs, n<sup>os</sup> 738/1 et 2.
  - Proposition de loi (Mme Sonja Becq, M. Raf Terwingen, Mme Liesbeth Van der Auwera et M. Servais Verherstraeten) modifiant diverses dispositions relatives au droit des mineurs d'être entendus par le juge, n<sup>os</sup> 739/1 et 2.
  - Proposition de loi (Mmes Sabien Lahaye-Battheu et Carina Van Cauter et M. Patrick Dewael) ouvrant l'accès à la justice aux mineurs et instituant les avocats des mineurs, n° 944/1.
  - Proposition de loi (Mmes Sabien-Lahay-Battheu et Carina Van Cauter et M. Patrick Dewael) modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne un mode alternatif de règlement des litiges, n<sup>os</sup> 1224/1 et 2.
  - Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives au droit des mineurs d'être entendus par le juge, n<sup>os</sup> 1652/1 et 2.

La proposition de loi n° 682 est adoptée par 118 voix et 20 abstentions

14. - Proposition de résolution (MM. Patrick Moriau, André Flahaut, Philippe Blanchart et Guy Coëme) relative à l'accaparement des terres agricoles et à la gouvernance foncière dans les pays en développement, n<sup>os</sup> 110/1 à 5.
  - Proposition de résolution (M. Denis Ducarme) pour une politique internationale de la Belgique relative à l'acquisition de terres dans les pays du Tiers Monde et à la gouvernance foncière, n<sup>os</sup> 103/1 et 2.
  - Proposition de résolution (Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers et MM. Olivier Deleuze et Kristof Calvo) concernant les acquisitions et les locations de terres arabes à grande échelle, n<sup>os</sup> 1296/1 et 2.

La proposition de résolution n° 110 est adoptée par l'unanimité des 138 voix

15. Proposition de résolution (Mmes Thérèse Snoy et d'Oppuers, Eva Brems et Muriel Gerkens et MM. Wouter De Vriendt et Patrick Moriau) concernant la hausse des prix des denrées alimentaires, n<sup>os</sup> 1321/1 à 12.

La proposition de résolution n° 1321 est adoptée par 94 voix contre 1 et 43 abstentions

16. Proposition de résolution (MM. Bruno Tuybens et Dirk Van der Maelen) en vue de la ratification du protocole facultatif à la convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT), n<sup>os</sup> 25/1 à 4.

La proposition de résolution n° 25 est adoptée par 87 voix et 51 abstentions

17. Proposition de résolution (MM. Bruno Tuybens et Dirk Van der Maelen) relative à la ratification, par notre pays, du protocole n° 12 à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales déjà signé depuis novembre 2000, n<sup>os</sup> 26/1 à 4.

La proposition de résolution n° 26 est adoptée par 86 voix et 50 abstentions

18. Proposition de résolution (MM. Bruno Tuybens et Dirk Van der Maelen) en vue de la ratification du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), n<sup>os</sup> 27/1 à 4.

La proposition de résolution n° 27 est adoptée par 86 voix et 50 abstentions

19. Proposition de loi (M. Jef Van den Bergh, Mmes Liesbeth Van der Auwera, Nathalie Muylle et Nahima Lanjri, MM. Stefaan Vercamer et Servais Verherstraeten et Mme Leen Dierick) modifiant la loi relative à la police de la circulation routière, coordonnée le 16 mars 1968 en ce qui concerne les délais en matière de récidive par les infractions de roulage, n<sup>os</sup> 438/1 à 4.

La proposition de résolution n° 438 est adoptée par l'unanimité des 138 voix

20. - Proposition de loi (Mme Karine Lalieux, MM. Olivier Henry, David Clarinval et Willem-Frederik Schiltz et Mme Liesbeth Van der Auwera) modifiant la loi du 22 juillet 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, n<sup>os</sup> 1597/1 à 8.  
- Proposition de loi (Mmes Liesbeth Van der Auwera, Nahima Lanjri et Leen Dierick, M. Joseph George et Mme Catherine Fonck) modifiant la loi du 22 juillet 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, n<sup>os</sup> 1448/1 et 2.  
- Proposition de résolution (M. Joseph George et Mmes Catherine Fonck, Liesbeth Van der Auwera et Leen Dierick) relative à la ratification des Protocoles du 12 février 2004 modifiant la Convention de Paris sur la responsabilité civile dans le domaine nucléaire du 29 juillet 1960 et la Convention complémentaire de Bruxelles du 31 janvier 1963, n<sup>os</sup> 1437/1 à 5.

La proposition de loi n° 1597 est adoptée par 114 voix et 24 abstentions

21. Proposition de résolution (Mmes Nathalie Muylle, Nahima Lanjri et Sonja Becq) relative à une consommation rationnelle de médicaments dans les maisons de repos et de soins, n<sup>os</sup> 268/1 à 7.

La proposition de résolution n° 268 est adoptée par 137 voix et 1 abstention

22. Proposition de loi (MM. Anthony Dufrane et André Frédéric et Mmes Linda Musin, Karine Lalieux et Karin Temmerman) modifiant l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière en vue d'instaurer, pour les cyclistes, la possibilité de franchir les feux de signalisation, n<sup>os</sup> 1004/1 à 7.

La proposition de loi n° 1004 est adoptée par 106 voix contre 3 et 27 abstentions

23. Proposition de loi (M. Tanguy Veys, Mme Annick Ponthier et M. Bruno Valkeniers) supprimant le statut de chargé de mission particulière auprès de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications, n<sup>os</sup> 927/1 et 2.

La proposition de loi n° 927 est adoptée par 128 voix contre 10

24. Proposition de loi (MM. Tanguy Veys et Bruno Valkeniers et Mme Annick Ponthier) relative à l'apposition de signes distinctifs régionaux sur la zone bleue des plaques d'immatriculation des véhicules automobiles, n<sup>os</sup> 1391/1 à 3.

La proposition de loi n° 1391 est adoptée par 130 voix contre 8

25. Proposition de loi (Mme Karin Temmerman et M. Ronny Balcaen) modifiant l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique, en vue d'inscrire la rue cycliste dans le Code de la route, n<sup>os</sup> 1403/1 à 6.

La proposition de loi n° 1403 est adoptée par 104 voix et 34 abstentions

26. Proposition de loi (M. Y van Mayeur, Mmes Maggie De Block, Valérie De Bue et Annick Van Den Ende et M. Stefaan Vercamer) modifiant la loi du 26 avril 2010 portant des dispositions diverses en matière d'organisation de l'assurance maladie complémentaire, n<sup>os</sup> 1508/1 et 2.

La proposition de loi n° 1508 est adoptée par l'unanimité des 134 voix